

Loi fédérale sur la sécurité d'installations et d'appareils techniques (LSIT)

Normes techniques pour les équipements sous pression¹

En vertu de l'art. 4a de la loi fédérale du 19 mars 1976 (modifiée le 18 juin 1993) sur la sécurité d'installations et d'appareils techniques (RS 819.1), les normes techniques énumérées dans l'annexe sont définies comme des normes techniques qui sont propres à concrétiser les exigences de base de la sécurité et de la santé par rapport aux équipements sous pression, au sens de l'art. 6 de l'ordonnance sur la sécurité des équipements sous pression (RS 819.121). Il s'agit à ce propos de normes européennes harmonisées qui ont été édictées par le Comité européen de normalisation (CEN), sur l'ordre de la Commission des Communautés européennes et de l'Association européenne de libre échange (AELE).

Les listes des titres des normes techniques qui ont été définies par SECO ainsi que les textes de ces normes peuvent être commandés auprès de l'association suisse de normalisation, division switec, Bürglistrasse 29, 8400 Winterthur.

5 mai 2009

SECO – Direction du travail
Installations et appareils techniques:
Rita Kohlbrenner

¹ Voir également FF **2003** 168 1059, **2004** 2412 4400, **2007** 2039 4765, **2008** 3648 6267.

Normes techniques pour les équipements sous pression

Numéro	Titre	Référence journal off. – CE
EN 3-8	Extincteurs d'incendie portatifs – Partie 8: Exigences additionnelles à l'EN 3-7 pour la construction, la résistance à la pression et les essais mécaniques pour extincteurs dont la pression maximale admissible est inférieure ou égale à 30 bar	2009/C 81/07
EN 3-8/AC	Extincteurs d'incendie portatifs – Partie 8: Exigences additionnelles à l'EN 3-7 pour la construction, la résistance à la pression et les essais mécaniques pour extincteurs dont la pression maximale admissible est inférieure ou égale à 30 bar	2009/C 81/07
EN 473	Essais non destructifs – Qualification et certification du personnel END – Principes généraux	2009/C 81/07
EN 676+A2	Brûleurs automatiques à air soufflé pour combustibles gazeux	2009/C 81/07
EN 1626	Réceptacles cryogéniques – Robinets pour usage cryogénique	2009/C 81/07
EN 10213/AC	Pièces moulées en acier pour service sous pression	2009/C 81/07
EN 10216-5/AC	Tubes sans soudure pour service sous pression – Conditions techniques de livraison – Partie 5: Tubes en aciers inoxydables	2009/C 81/07
EN 10269/A1/AC	Aciers et alliages de nickel pour éléments de fixation utilisés à température élevée et/ou à basse température	2009/C 81/07
EN 12778/A1	Articles culinaires à usage domestique – Autocuiseurs à usage domestique	2009/C 81/07
EN 12778/AC	Articles culinaires à usage domestique – Autocuiseurs à usage domestique	2009/C 81/07
EN 12953-8/AC	Chaudières à tubes de fumée – Partie 8: Exigences pour la protection vis-à-vis des excès de pression	2009/C 81/07
EN 13121-3	Réservoirs et récipients en PRV pour applications hors sol – Partie 3: Conception et fabrication	2009/C 81/07
EN 13348	Cuivre et alliages de cuivre – Tubes ronds sans soudure en cuivre pour gaz médicaux ou le vide	2009/C 81/07
EN 13445-3/A16	Réceptacles sous pression non soumis à la flamme – Partie 3: Conception	2009/C 81/07
EN 13445-5/A10	Réceptacles sous pression non soumis à la flamme – Partie 5: Inspection et contrôles	2009/C 81/07
EN 13445-6/A3	Réceptacles sous pression non soumis à la flamme – Partie 6: Exigences pour la conception et la fabrication des récipients sous pression et des parties sous pression moulés en fonte à graphite sphéroïdal	2009/C 81/07
EN 13480-1/A2	Tuyauteries industrielles métalliques – Partie 1: Généralités	2009/C 81/07
EN 13648-1	Réceptacles cryogéniques – Dispositifs de protection contre les surpressions – Partie 1: Soupapes de sûreté pour service cryogénique	2009/C 81/07
EN 14394	Chaudières de chauffage – Chaudières avec brûleurs à air soufflé – Puissance utile inférieure ou égale à 10 MW et température maximale de service de 110 °C	2009/C 81/07